

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance

- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation.

Le conseil municipal par délibération n° 2022/052 en date du 07 septembre 2022 a choisi la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés)

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2024

N°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2024/035	Redevance d'Occupation du Domaine Public par GRDF dite « R1 » - année 2024	Approuvée à l'unanimité
2024/036	Redevance d'Occupation du Domaine Public par ENEDIS - année 2024	Approuvée à l'unanimité
2024/037	Redevance d'Occupation du Domaine Public par les réseaux et installations de télécommunication - année 2024	Approuvée à l'unanimité
2024/038	Subvention à l'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) - année 2024	Approuvée à l'unanimité
2024/039	Recours au Tribunal Administratif de Bordeaux contre l'arrêté préfectoral du 13 mars 2024 et utilisation de la protection juridique de l'assurance SMACL de la commune	Approuvée à l'unanimité
2024/040	Reconduction de l'école multisports du RPI pour l'année scolaire 2024-2025	Approuvée à l'unanimité
2024/041	Recours à un contrat d'apprentissage	Approuvée à l'unanimité
2024/042	Signature de la convention de délégation entre la commune de Porchères et la Cali pour la mise en place de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner un opérateur de location de scooters électriques en freefloating	Approuvée à l'unanimité

Affiché le 11 juillet 2024

Le Maire, David Redon

